

Animation du réseau des Promeneurs du Net pour une présence éducative sur Internet



Prévisions et résultats pour 2014

I. Introduction/rappel

Différentes structures, 28 au total que vous pourrez retrouver plus en détail dans le document d'évaluation de la CAF, s'engagent dans cette action dont l'objectif est de prendre en compte internet comme un nouveau territoire de projet auprès des jeunes en assurant une présence adulte à vocation éducative. Elles se confrontent à divers questionnement souvent similaires :

- Cadre juridique de travail.
- Complexité d'ordre technique, maîtrise des outils et des supports.
- Choix des supports, des identités numériques, des identifications.
- Quel positionnement envers le jeune, les adultes.
- Comment « aller-vers », se mettre en contact.
- Comment s'approprier un nouveau mode d'échange : par écran via du texte, avec un questionnement sur l'identité de l'interlocuteur.
- Quelle communication développer, à quelle échelle.
- Quels relais lors d'échanges avec des jeunes touchant des domaines en dehors de la compétence initiale du Promeneur du Net (ex : mal être, souffrance, propos dissonants).

Le comité exploratoire la Caf, Conseil Général, services de l'état (DDCS) et la Maison des adolescents **a défini sur l'année 2014 les orientations suivantes :**

- Organiser et animer le réseau départemental de promeneurs du net.
- Mise en place et suivi du site départemental.
- Suivi de la mise en œuvre et veille sur les Conventions signées.
- Permettre un développement par un engagement de nouvelles structures.
- Organisation d'un temps fort départemental pour mener un premier bilan et dresser des perspectives.

Ces orientations/missions seront assurées par :

1. Le regroupement des adultes engagés à travers leur structure : organisation et animation de ces temps, choix d'intervenants, identification des attentes et réflexion sur les réponses à apporter. Pour 2014 : 2 temps départementaux et 4 à l'échelle des territoires.

2. Interconnaissance des acteurs du réseau : animation et administration de l'espace commun collaboratif (Yammer).
3. Mise en œuvre, suivi des conventions et chartes d'adhésion aux PDN par les structures de la Manche.
4. Site internet : création (par un prestataire externe) de l'architecture du site internet départemental dédié aux PDN permettant d'expliquer la démarche auprès de toute personne intéressée et une identification de chaque PDN. La mise en œuvre est effective depuis le 01/11/2014.
5. Maintenir le lien avec d'autres expérimentations de ce type à l'échelle de la France.

II. Indicateurs quantitatifs et qualitatifs de la mission d'animation du réseau des PDN Manche :

Les éléments indiqués sont ceux qui avaient été posés fin 2013 pour l'année 2014

Cohérence départementale des actions Promeneurs du Net

Indicateurs :

- partage de valeurs communes (base déontologique)
- identification pour le public (via notamment le site)
- reconnaissance pour les décideurs (collectivités, élus, présidents associatifs,...)
- nombre de signataires et application/respect Charte et Convention
- fréquentation du site internet

Couverture départementale :

Indicateurs :

- Géographique : veille sur des zones blanches non couvertes
- Thématiques : bonne représentation des divers secteurs touchant l'adolescence
- Lien avec les Pesi, cohérence avec les politiques engagées

Résultats quantitatifs de l'action :

- nombre de structures engagées
- nombre de structures signataires
- nombre d'adultes de ces structures qui sont Promeneurs du Net
- nombre d'heures, journées, ouvert aux échanges avec les publics cibles et évolution de cette offre
- évolution sur l'année : augmentation, évolution en « tâche d'huile »
- journées d'échanges, groupes thématiques, formations engagées

III. Résultats/évaluations :

1. Regroupements et visites

Deux regroupements départementaux ont eu lieu les 27 Mars et 02 Octobre 2014. Le premier a servi à la présentation physique du nouvel animateur départemental et à la communication des résultats de l'évaluation CAF des 28 projets financés. Le second a été l'occasion le matin d'amener du contenu théorique aux acteurs de la jeunesse et l'après-midi de travailler le lien entre les PDN et les coordo PEL sur les territoires. Entre 40 et 50 personnes ont participé à ces rencontres.

16 Visites sur site ont été réalisées entre Février et Novembre :

- Sud Manche :

Cdc Sourdeval (avant fusion), CDC du Mortainais, Association Musique Expérience et EPN de la CDC de Ducey, Granville et Avranches. (Prévission d'un regroupement en première quinzaine de Décembre).

- Centre Manche Ouest:

Coutances, Periers, Lessay, Cerisy-La-Salle, Barneville-Carteret ; 1 Regroupement a été effectué à Coutances au Centre d'Animation des Unelles.

- Centre Manche Est :

Mis à part une rencontre avec le Kiosk, tout reste à faire. Par contre, une rencontre avec des membres du réseau REAJ intéressés ou impliqués dans la démarche (EPN, FJT, Centre de formation et travailleur social du CG). Il manque principalement la rencontre des centres socio-culturels de Saint-Lô et l'EPN de Moyon.

- Nord Manche :

Cherbourg, Equeurdreville, Urville, Tourlaville ont été rencontré. Manque à ce jour La Glacerie.

Qu'est-ce qu'il ressort prioritairement de ces différentes rencontres :

- * Tout d'abord, une demande que tout le monde connaît autour d'une meilleure visibilité institutionnelle et départementale de l'expérimentation. Le site devrait répondre à cette attente mais en partie seulement.
- * Un positionnement difficile tant pour les PDN que leur institution respective au regard des nouvelles configurations territoriales avec les fusions d'intercommunalité.
- * Une demande d'un meilleur lien entre PDN et coordination PEL.
- * Un besoin d'analyse des pratiques d'intervention sociale et socio-éducative en ligne, complémentaire de l'intervention physique.
- * Une satisfaction de voir que nous sortions de l'approche techniciste pour entrer dans une approche sociale et réflexive.

2. Animation de l'interconnaissance avec l'administration du Yammer :

Le Yammer reste un outil pertinent pour la veille, l'échange d'information et la contribution à la réflexion par la diffusion de documents mais il reste sous utilisé pour devenir véritablement collaboratif pour tout le réseau. L'exemple de Cherbourg qui dispose également d'un Yammer local montre à l'évidence que c'est par du projet commun porté localement que le réseau se met en action et que le Yammer trouve sa pleine efficience.

3. Suivi des conventions :

Pour 2014, 4 conventions ont été signées et validées. 2 d'entre-elles étaient en prévision car le retard était essentiellement dû à un « mauvais » circuit d'information (Lessay et Tourlaville).

Une troisième (Granville) était en attente suite au renouvellement des équipes municipales et la quatrième (Urville) constitue l'unique nouvel engagement au sein du réseau.

4. Site internet :

Le site internet est prêt et fonctionnel. Au-delà de l'architecture qui a été confiée à un prestataire, le contenu, les informations et les documents ont été intégrés ou réalisés par nos soins. Un compte twitter a été créé constituant un support important de collecte d'informations professionnelles.

5. Le lien avec d'autres expérimentations :

Nous avons maintenu le lien avec l'expérimentation de Bourges et de la Caf du Cher. Nous avons participé à une journée à Dijon pour présentation du dispositif. Il a également été présenté à Strasbourg (Colloque ados et numérique), à Bono (56) au séminaire du GIS M@rsoin, et aux journées nationales des Maisons des Adolescents. Par ailleurs, le coordonnateur PDN de Cherbourg l'a présenté à Marseille et la conseillère technique de la Caf à Vannes aux rencontres des fédérations des centres sociaux.

IV. De quelques indicateurs « pertinents » pour la suite :

Pour tenter de répondre au-delà des quelques résultats cités précédemment qui ne constituent que des données d'ordre quantitatif, nous pensons qu'il faut revenir aux fondements du projet et voir si, effectivement, les objectifs généraux ont été atteints. Quels sont-ils ? Ont-ils besoin de clarification entre les différents niveaux de l'expérimentation ? Ont-ils besoin de coordination/coopération/corrélation avec d'autres expérimentations (PEL, PESL, ENT, Caf/Jeunesse, Caf/Mado/Parentalité, Prévention ARS...) ?

Commençons donc par clarifier les niveaux :

Le premier, celui des projets par structure, financés par la CAF : chaque année, un document est réalisé par chaque structure. Les indicateurs portent sur l'impact de l'expérimentation sur celui du projet de la structure, sur celui du territoire social et politique d'intervention de la structure, sur celui de la relation entre les jeunes, les professionnels et la structure, et enfin, sur l'implication des parents. Un document de synthèse très riche et intéressant a été réalisé par Mme LE GUERN, Conseillère Technique et membre du Co-Tech. Certains indicateurs demanderaient à être qualifiés plus précisément mais là, nous serions dans un projet d'étude recherche pour lequel nous ne sommes pas missionnés.

Le second niveau correspond à notre activité PDN en interne avec les permanences des accueillant-écoutant. Cette évaluation reprend la trame proposée par la CAF. Il est également joint à ce dossier. Là encore, il y aurait plusieurs points à creuser.

Le troisième niveau, celui qui nous intéresse au premier chef, est celui de l'animation départementale des Promeneurs du Net. C'est justement à ce niveau que les choses se compliquent réellement. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, le moment du projet dans un contexte de croisement de différentes expérimentations ou émergences (projet institutionnel très récent de la Mado, expérimentation coordination PEL et PESL, expérimentation animation jeunesse, installation des TAP, restructuration de nombreuses collectivités locales...). En effet, comment évaluer l'impact

d'une animation départementale dans un contexte où les principaux intéressés sont sollicités de part en part ?

Ensuite, comment distinguer ce qui relève du niveau de chaque PEDT/PEL et de l'animation départementale. La plus-value de l'animation vient-elle du territoire ou de l'animation départementale ? Ce n'est pas dans l'évaluation du faire de la MADDO et de son animateur que nous pourrions mesurer l'impact de l'animation départementale mais dans la réflexivité du faire et du penser ensemble le comment nous faisons. A cet égard, nous pouvons reprendre la discussion du dernier Comex à l'endroit où chacun a semblé s'accorder pour dire qu'il y avait besoin d'un espace où il était possible de réfléchir et penser l'expérimentation PDN. C'est en soi un critère à rendre lisible et à indiquer par les productions qui en sortent.

Pour finir, l'animation départementale repose sur un Co-Tech à trois personnes/institutions. La qualité de l'animation départementale ne repose donc pas uniquement sur l'évaluation de la structure qui porte l'opérationnalité de l'animation.

Pour autant, une fois ces limites posées dont nous pouvons douter qu'elles soient dépassées rapidement, tentons une réponse à ce qui pourrait caractériser une plus-value sociale à l'animation départementale. Commençons par « critériser » avant d'indiquer. Quels sont donc ces critères sur lesquels nous pouvons nous accorder pour mesurer l'impact de cette animation ?

Comme il a été dit dans la première partie de ce chapitre, revenons aux fondamentaux, ceux qui sont listés dans le premier chapitre de ce texte, et qui correspondent aux questionnements communs.

Si nous prenons les six premiers items de la liste, nous pouvons estimer que la plus-value de l'animation départementale se traduit par de grandes avancées qui ont permis une certaine harmonisation des pratiques. Ce sont essentiellement **les échanges d'expérience** par les regroupements, **les visites sur site** et **l'information** diffusée sur le Yammer qui permettent cette première cohérence. Il reste à la développer en la faisant vivre sur les territoires, en étroite relation avec les autres expérimentations ; et, surtout, faire en sorte de la rendre lisible et accessible au plus grand nombre ; Pour cela, il faudrait plus de temps pour réussir à poser par des écrits méthodologiques et théoriques ce qu'apportent les PDN.

Même si nous tentons d'avancer sur ces critères que nous pourrions rassembler sous l'étiquette de l'évolution des métiers et des interventions, les indicateurs restent à construire. Nous ne sommes plus ici dans le cadre d'une mission d'animation départementale mais dans une dimension de cadre, chargé d'étude et de recherche. C'est justement ce travail qui est en cours sur Cherbourg avec Web Service Education, ce qui justifie amplement ce qui vient d'être posé.

Concernant les deux derniers items, la communication et les dynamiques partenariales, nous pensons que nous devons reprendre la notion de communication en la « critérisant » à partir des outils à disposition (le site, le compte twitter et le Yammer) et en distinguant l'objectif public cible pour la définition du contenu de l'information. Ensuite, il faut distinguer les différentes échelles territoriales en s'appuyant sur celles que nous avons définies (4 territoires pour le moment, susceptibles d'évolution). La **communication territoriale, locale**, devra se faire de façon tant physique que sur le réseau en ligne et alimenter la réflexion et l'action au niveau départemental via les différents outils.

Les critères ici seront **le flux de l'information, leur reprise** d'un territoire ou un autre, la **transférabilité** de projet tel que « *Vite ! Vite ! du numérique !* » à Cherbourg, par exemple. Le critère principal ici n'est plus l'information en tant que tel mais sa **circulation** tant numérique que physique.

Pour ce qui est de la **dynamique partenariale**, on peut aussi s'appuyer sur la même expérience de Cherbourg pour évaluer la démarche mais il est incontestable que ce n'est pas

l'animation départementale qui permet à Cherbourg d'avancer. Ce sont les ressources locales. Une nouvelle fois, c'est dans la circulation de l'information et sa reprise sur d'autres territoires, accompagné par l'animation départementale (MADO/CAF/CEMEA) pour la validation de son caractère transférable, que nous pourrions évaluer la dynamique de plus-value de l'animation départementale.

Ensuite, sur la capacité de **mise en relais et d'échange d'information** pour la construction de parcours socio-éducatifs de jeunes rencontrés sur le réseau PDN, nous sommes là dans un travail **d'analyse de pratique** qui n'a pas encore véritablement eu lieu, du moins dans une construction institutionnelle légitimée. Pour autant, chaque projet évalué par la Caf a montré le renforcement de cet axe. Mais pour qu'il y ait cohérence départementale, il faut donner les moyens d'investigation et d'analyse des pratiques et des situations.

Par ailleurs, grâce à notre pratique et notre analyse de la fonction d'accueillant-écoutant PDN par la Mado, nous pouvons estimer que nous sommes en **première ligne sur ce champ de la construction de parcours socio-éducatif** (nonobstant bien évidemment le champ de la protection de l'enfance et de l'éducation nationale). Une nouvelle fois, ce sera dans la capacité à transférer ces nouvelles compétences (qui ne sont pas si nouvelles que cela d'ailleurs) sur d'autres territoires et situation que la plus-value de l'animation territoriale et départementale sera renforcée.

Au-delà de tous ces aspects et ces développements, sans doute que la description d'une situation peut permettre une lecture plus sensible des enjeux du dispositif et de l'animation en tant que tel. Nous vous proposons donc en annexe la description d'une situation dont le premier contact a été pris par la Mado pour ensuite se déplacer du nord au centre de la Manche pour ensuite arriver dans un centre socio-culturel pour aller ensuite vers la mission locale et le collège et, enfin, vers la rencontre des parents et un travail enclenché avec eux et les différents partenaires.